

## Les chauves-souris de Melle ont du succès....

Ce sont près de 100 personnes qui sont venues découvrir ces mammifères nocturnes lors de la 13<sup>ème</sup> Nuit de la chauve-souris le 28 août dernier. La soirée a débuté par 2 diaporamas : le premier présentait le site Natura2000 et les mesures mises en place à Melle pour préserver les chauves-souris et le second permettait de tout savoir, ou presque, sur les chauves-souris françaises. Le groupe a ensuite pu découvrir l'habitat type d'hibernation du Grand rhinolophe en visitant une carrière située sur le site des « Mines d'Argent ». Enfin le public est parti le long de la vallée de la Béronne à l'écoute des chauves-souris dont les ultrasons étaient devenus audibles via un détecteur.



## Une exposition pour tout savoir sur les chauves-souris

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs Natura 2000, la ville de Melle a porté un projet d'exposition qui a vu le jour au printemps 2006. Elle est depuis empruntée régulièrement par des associations, collectivités ou autres, dans les séminaires, festivals, animations grand public, etc. Cette exposition a pour but de mieux connaître la vie des chauves-souris et d'oublier les idées reçues sur ces mammifères volants. Elle peut être accompagnée par des modules d'animation : comprendre l'écholocation, connaître la classification des mammifères dans le règne animal, mallette pédagogique etc.



Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'office de tourisme de Melle qui se charge de son emprunt :

Office du tourisme  
3 rue Emilien Travers - 79500 Melle  
Tel : 05 49 29 15 10 - Fax : 05 49 29 19 83  
Courriel : [tourismemelle@wanadoo.fr](mailto:tourismemelle@wanadoo.fr)  
[www.ville-melle.fr](http://www.ville-melle.fr)



© Photos coll. CREN

### Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : [www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr](http://www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr)  
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : [http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm)



**Opérateur local :** Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes  
44, Boulevard Pont-Achard - 6<sup>e</sup> étage - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / [contact@cren-poitou-charentes.org](mailto:contact@cren-poitou-charentes.org) / [www.cren-poitou-charentes.org](http://www.cren-poitou-charentes.org)  
Chargée d'études, coordinatrice : Ségolène Tricot

La Lettre d'information « Les échos des Carrières de Loubeau » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels  
Rédactrice en chef : Ségolène Tricot / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1624-7698

# LES ECHOS DE LOUBEAU

Lettre d'information du programme Natura 2000  
sur le site des « Carrières de Loubeau »



## Édito

### 25 ans d'amitié entre les Mellois et le peuple des chauves-souris.

En 1983, l'association Deux Sèvres Nature Environnement mettait en place un suivi scientifique des populations de chauves-souris dans le secteur des grottes de Loubeau, avec l'appui de la municipalité de Melle et de son maire Jean Bellot. Les premiers aménagements avaient lieu les années suivantes : protection des cavités d'hivernage, plantations, dans le cadre d'une convention signée entre le Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération Melloise (SAAM), DSNE et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels.

En décembre 2002, le premier Contrat Natura 2000 de France était signé à Melle par le SAAM, propriétaire de la plus grande partie des terrains concernés par le périmètre Natura 2000. Il organisait pour six ans la protection de sites de reproduction et d'hibernation, la gestion des haies et boisements. Il vient d'être renouvelé pour la période 2009-2013 et marque ainsi l'engagement des Mellois

pour la défense et la protection des chauves-souris. De fait, pendant toutes ces années, la prise de conscience de la population a grandi, favorisée par les actions de communication mises en place par les Communes membres du SAAM, l'État et les associations : Nuits de la chauve-souris, expositions et animations scolaires, réunions publiques. Il faut maintenant achever les aménagements de protection et surtout améliorer les territoires de chasse (boisements, haies, prairies) en espérant ainsi favoriser une augmentation des populations de chauves-souris qui restent encore limitées et menacées.

Le vaillant peuple des chauves-souris peut être assuré du total soutien de la population melloise qui espère pouvoir vivre encore longtemps en leur compagnie.

Michel Thébaud, Président du SAAM.



Grand rhinolophe © P. Couvffin

## Mesures Agri-Environnementales Territorialisées « Les Carrières de LOUBEAU » : site Natura 2000 à enjeu Biodiversité

Le succès de reproduction des espèces de chauves-souris présentes en période estivale est étroitement lié à la conservation d'habitats de chasse et de transit périphériques aux gîtes de reproduction. La raréfaction de la ressource alimentaire (insectes) sur les zones de chasse et la disparition des voies de transit (haies...) constituent une menace majeure pesant sur le maintien des populations.

Le territoire de la MAEt « Les Carrières de Loubeau » s'étend au-delà du périmètre du site Natura 2000. L'occupation du sol est marquée majoritairement par des cultures céréalières et une gestion intensive des prairies, les nombreuses interventions limitant la production d'insectes. La disparition des linéaires boisés réduit les voies de transit et donc le territoire de chasse des chauves-souris.

Les mesures proposées et adaptées à ce territoire concernent la gestion extensive de prairies (avec réduction de fertilisation et/ou absence d'intervention en période estivale), mais également l'entretien de linéaires de haies.

Cette action concerne les agriculteurs présents à l'intérieur du périmètre de la MAEt, qui peuvent contractualiser une partie de leur parcellaire dans le cadre de leur déclaration PAC. Ils s'engagent ainsi, sur la base d'un diagnostic, à respecter un cahier des charges en contre partie d'une prime compensatoire.

Une réunion d'information est prévue le mardi 2 février 2010 (10h-12h) à la Salle du Tapis Vert à Melle.

*Emmanuelle Davail-Sauze, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres.*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

**CREN :**

Ségolène Tricot,  
Chargée d'Etudes Natura 2000

05.49.50.42.59

**Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres :**

Emmanuelle Davail-Sauze,  
Chargée suivi MAE

05.49.77.18.56



Périmètre Natura 2000



## Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 constitue un élément du Document d'Objectifs (DOCOB). Elle vise à favoriser la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

En janvier 2009, le comité de pilotage des « Carrières de Loubeau » s'est réuni afin de valider la charte Natura 2000. Celle-ci est constituée d'un ensemble d'engagements et de recommandations de gestion en faveur de la préservation des chauves-souris, présenté sous la forme de 9 fiches :

- une fiche de portée générale qui est signée par tout adhérent,
- cinq fiches « milieux » : cavités, formations herbacées, cours d'eau et ruisseaux, milieux forestiers et haies, milieux bâtis et jardins. L'adhérent signera alors uniquement les fiches correspondant aux caractéristiques des parcelles pour lesquelles il souhaite adhérer,
- trois fiches « activités » : spéléologie, promotion du patrimoine naturel et culturel, gestion d'espaces publics. L'adhérent signera alors uniquement la ou les fiches qui concernent son activité.

La durée d'adhésion à la charte Natura2000 est de 5 ans. L'adhésion peut donner accès à certains avantages fiscaux notamment l'exonération d'une part de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB).



Si vous souhaitez en savoir plus sur la charte Natura2000 des « Carrières de Loubeau » vous pouvez contacter le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, animateur du DOCOB, ou la DIREN Poitou-Charentes. Nous vous expliquerons plus en détail les différents engagements et recommandations ainsi que les modalités d'adhésion.

CONTACTS :

**CREN :** Ségolène Tricot : 05 49 50 42 59  
ou [contact@cren-poitou-charentes.org](mailto:contact@cren-poitou-charentes.org)

**DIREN :** Céline DUPEU : 05 49 50 34 55